



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

## Compte rendu du CSA académique

(Comité social d'administration)

**du 28/06/2023**

**Pour la FSU :** Sandrine Legars-Perron (lycées professionnels, SNUEP-FSU), Coralyse Mazzotti et Christine Bernery (1er degré, FSU-SNUipp), Benoît Chaisy (éducation physique et sportive, SNEP-FSU), Christine Bidault, Pierre Giezek, Amélie Hart (2nd degré, SNES-FSU), Jean-Baptiste Millardet (personnels ATSS, SNASUB-FSU).

---

Le CSA académique qui s'est tenu mercredi 28 juin 2023 a été l'occasion pour la FSU de faire remonter **le fort mécontentement des personnes sur l'absence d'une revalorisation sérieuse de l'ensemble des professions, sur la mise en place du Pacte et sur les annonces inconsidérées tant du président de la République que du ministre de l'Éducation Nationale sur les questions éducatives.**

Sur les points à l'ordre du jour :

**Conseil médical départemental :** Nous avons désigné d'un commun accord avec l'ensemble des organisations syndicales vos représentants en conseil médical départemental, représentants qui pourront vous accompagner si votre situation doit y être examinée. Contactez-nous ([fsu.bourgogne@fsu.fr](mailto:fsu.bourgogne@fsu.fr) ou votre section syndicale) pour connaître les représentants FSU par département.

**Sections d'excellence sportives :** Le recteur a présenté pour information des évolutions de la carte avec la création d'une SES Gym à Montceau les Mines, d'une SES Rugby à Nevers et Challuy, d'une SES athlétisme à Chevigny Saint Sauveur. Nous avons rappelé la nécessité que l'Éducation Nationale suive avec attention ces SES pour permettre la réelle réalisation d'un double projet chez ces jeunes sportifs de haut niveau.

**Requalification des postes administratifs :** si le mouvement d'ensemble est une avancée, le nombre de postes requalifiés insuffisant pour la FSU et la « flexibilité des critères suivant les situations » nous ont amené à un vote en abstention sur ce point.

**Bureau des Entreprises :** la mise en place à la va-vite de ce point de la réforme des lycées professionnels est une aberration. L'ensemble des OS ont exprimé un **vote défavorable unanime** dénonçant le fond bien sûr et la forme de cette mise en place.

**Rapport Social Unique :** le rectorat nous a transmis 8 jours avant l'instance le Rapport Social Unique contenant 152 pages de données extrêmement précises. La FSU, dans ce temps extrêmement contraint, a quand même fait remonter nombre de sujets, dont ceux-ci extrêmement saillants :

- la situation de **l'égalité professionnelle** telle qu'est décrite dans ce RSU devrait alerter le rectorat, notamment ce sur quoi il a la main (rémunération, affectation...). La FSU exige des engagements concrets sur cette question dans une période où le Pacte aggravera encore les inégalités de rémunération entre hommes et femmes.
- **la situation des personnels** (nombre de personnels impactés par le COVID, demande d'allègement, arrêt maladie...). Si le ministre est réellement soucieux du bien-être et de la

santé des personnels quels que soient leurs corps, leurs établissements ou services d'exercice, c'est une donnée qu'il devrait prendre en compte pour arrêter de les mettre sous pression.

**E AFC** (Ecole Académique de la Formation Continue) : la FSU a déjà pu faire remonter nombre de sujets au rectorat sur cette question. Néanmoins comme le recteur a mis en avant le fait de développer les stages de formation pendant les périodes de congés scolaires, nous avons exprimé notre vive opposition. Cela ne pourrait être pris que comme une provocation supplémentaire, ne faisant que peu de cas de la situation d'épuisement des personnels et des difficultés de recrutement de l'éducation nationale.

**C'est avec beaucoup d'exigence que les élu.es de la FSU continuent d'exercer leur mandat. Les conditions de travail ne pourront réellement s'améliorer que si le rectorat prend la mesure des dégradations actuelles et la nécessité d'un investissement conséquent sur cette question.**

**L'ensemble des élu.es restent disponibles pour toute question à [fsu.bourgogne@fsu.fr](mailto:fsu.bourgogne@fsu.fr).**